



*Prévisions  
budgétaires 2026  
et*

*Programme triennal  
d'immobilisation  
2026-2027-2028*

*19 janvier 2026*



Allocution de madame la mairesse  
Séance extraordinaire du 19 janvier 2026  
Adoption des prévisions budgétaires 2026 et du  
programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028



Chères Citoyennes,

Chers citoyens,

Le 19 janvier 2026, le conseil adoptait son budget de fonctionnement pour l'année 2026 ainsi que son programme triennal d'immobilisation pour les années 2026-2027-2028.

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les membres du conseil pour leur contribution à la préparation de ce budget. Je tiens également à souligner l'excellent travail de la direction générale, de l'équipe municipale pour leur contribution à cet exercice des plus importants.

L'augmentation moyenne de l'indice des prix à la consommation pour l'année 2025 a été établie à 2.2 % au Québec par Statistique Canada.

En terminant, malgré le nouveau rôle d'évaluation, le conseil municipal est fier d'avoir pu contrôler cette hausse du compte de taxe de façon significative. Cette opération a été rendu possible par l'affectation des surplus découlant du remboursement de la TECQ 2019-2024. Nous voyons le travail qui nous attends au cours de l'année 2026 et nous mettrons tout en œuvre pour voir à contrôler la hausse du compte de taxe.

## RÔLE D'ÉVALUATION

L'année 2026 marque la première année d'application du rôle triennal d'évaluation. La valeur reporté au sommaire du rôle est de 124 607 900 \$ et se définit comme suit :

Résidentielle	:	95 085 776 \$
6 logements ou +	:	0 \$
Non résidentielle	:	4 528 924 \$
Industrielle	:	409 500 \$
Agricole	:	14 999 300 \$
Forestière	:	9 498 600 \$





## BUDGET 2025 EN BREF

Le budget présenté ce soir prévoit que nous rembourserons, en 2026, 192 153 \$ sur notre dette. Les revenus que nous anticipons sont de 1 733 488 \$, soit une variation de 25 % par rapport à 2025 ou 341 250 \$.

Les dépenses ou charges sont estimées à 1 541 335 \$, une variation de 12.7 % par rapport à 2025 ou 174 208 \$.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 541 335 \$

EN HAUSSE DE 12.7 %

L'excédent avant conciliation à des fins fiscales est donc de 192 153 \$. De ce montant est soustrait, comme mentionné, 192 153 \$ pour le remboursement de la dette.

### *Vue d'ensemble*

	2025	2026
Revenus	1 392 238 \$	1 733 488 \$
Charges ou dépenses	1 367 127 \$	1 541 335 \$
<b>Excédent</b>	<b>15 194 \$</b>	<b>192 153 \$</b>
Remboursement dette en capital	15 194 \$	192 153 \$
Remboursement du fonds de roulement		
Appropriations		
Activités d'investissements		
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>9 917 \$</b>	<b>0 \$</b>



## TAUX VARIÉS DE TAXATION

Le tableau suivant présente le comparatif des différents taux par catégorie. Les taux variés permettent d'éviter des transferts fiscaux puisque chaque catégorie d'immeubles n'a pas fluctué de la même façon dans le rôle d'évaluation.

Les deux prochains tableaux indiquent la variation des taux de taxes foncières et des tarifs entre 2024 et 2025.

### *Taux des taxes foncières*

Catégories	Taux 2025	Taux 2026	Variation %
Résiduel (résidentiel, etc.)	1.0442 \$	0.4699 \$	- 55 %
Non résidentiel	1.0442 \$	0.4699 \$	- 55 %
Industriel	1.0442 \$	0.4699 \$	- 55 %
Agricole	1.0442 \$	0.4699 \$	- 55 %
Forestier	1.0442 \$	0.4699 \$	- 55 %

### *Tarifs*

Les tarifs pour les services de police et incendie sont fixés en fonction du coût des services. Le même principe s'applique au tarif d'aqueduc et d'égout selon le même prorata applicable à l'emprunt, c'est-à-dire 75% facturé aux immeubles desservies et 25% facturé à l'ensemble. En fonction du volume consommé, les tarifs pourront varier en plus ou en moins par rapport à 2025.

Quant aux tarifs résidentiels, les tarifs suivants ont été établis pour atteindre les revenus budgétés :

Catégories	Taux 2025	Taux 2026	Variation %
Aqueduc/égout par logement	1 638.98 \$	800.00 \$	- 51 %
Matières résiduelles par logement	178.00 \$	325.00 \$	+ 82.6 %
Vidange fosse septique	168.00 \$	190.00 \$	+ 13 %
Police	0 \$	110 \$	-
Incendie	0 \$	780 \$	-
Infrastructure	0 \$	90 \$	-



Allocution de madame la mairesse  
Séance extraordinaire du 19 janvier 2026  
Adoption des prévisions budgétaires 2026 et du  
programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

## **LA FACTURE DE TAXES POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE**

Les trois tableaux suivants illustrent des exemples de compte de taxes pour une résidence moyenne en 2025 et en 2026 selon trois secteurs ; l'une au village en étant desservi par les services d'aqueduc et d'égout, l'une dans le secteur rural et la dernière dans le secteur des lacs.

<b>Secteur village (desservi)</b>	<b>2025 143 400 \$</b>	<b>2026 218 500 \$</b>	<b>Variation \$ ou %</b>
Taxe foncière générale	1.0442	0.4699	- 0.5743 \$/100\$ ou - 55 %
Service de la dette	0.8876	0.6631	-0.2245 \$/100\$ ou - 25 %
Aqueduc / égout	1 639	800	(839 \$) ou (51 %)
Matière résiduelle / logement	178	325	+ 147 \$ ou + 83 %
Tarif Police	-	110	+ 110 \$
Tarif incendie	-	78	+ 78 \$
Tarif infrastructure	-	90	+ 90 \$
<b>TOTAL</b>	<b>4 268.48 \$</b>	<b>3 799.30 \$</b>	<b>(469 \$) ou (11 %)</b>



Allocution de madame la mairesse  
 Séance extraordinaire du 19 janvier 2026  
 Adoption des prévisions budgétaires 2026 et du  
 programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

Secteur rural	2025 126 900 \$	2026 211 500 \$	Variation \$ ou %
Taxe foncière générale	1.0442	0.4699	- 0.5743 \$/100\$ ou - 55 %
Service de la dette	0.0336	0.0571	+ 0.0235 \$/100\$ ou + 70 %
Matières résiduelles / logement	178	325	+ 147 \$ ou 83 %
Vidange fosse septique / logement	168	190	+ 22 \$ ou + 13 %
Tarif police	-	110	+ 110 \$
Tarif incendie	-	78	+ 78 \$
Tarif infrastructure	-	90	+ 90 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 891.62 \$</b>	<b>1 944.50 \$</b>	<b>+ 52.88 \$ ou + 3 %</b>

Secteur lacs	2025 346 500 \$	2026 646 600 \$	Variation \$ ou %
Taxe foncière générale	1.0442	0.4699	- 0.5743 \$/100\$ ou - 55 %
Service de la dette	0.0336	0.0571	+ 0.0235 \$/100\$ ou + 70 %
Matières résiduelles / logement	178	325	+ 147 \$ ou 83 %
Vidange fosse septique / logement	168	190	+ 22 \$ ou + 13 %
Tarif police	-	110	+ 110 \$
Tarif incendie	-	78	+ 78 \$
Tarif infrastructure	-	90	+ 90 \$
<b>TOTAL</b>	<b>4 080.72 \$</b>	<b>4 200.60 \$</b>	<b>+ 119.88 \$ ou + 3 %</b>



Allocation de madame la mairesse  
Séance extraordinaire du 19 janvier 2026  
Adoption des prévisions budgétaires 2026 et du  
programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

## DÉTAILS DU BUDGET

### Revenus

Comme mentionné précédemment, les revenus prévus pour 2026 sont en hausse de 25 %, comme suit :

Description	Budget 2025	Budget 2026	Variation \$	Variation %
<b>REVENUS</b>				
Revenus de taxes	1 036 340	1 039 567	+ 3 227 \$	-
Paiements tenant lieu de taxes	0	0	0 \$	0 %
Services rendus	159 101	148 851	(19 750 \$)	(6 %)
Imposition de droits	21 000	20 500	(500 \$)	0 %
Amendes et pénalités	1 200	2 000	+ 800 \$	+ 67 %
Intérêts	11 500	7 500	(4 000 \$)	(45 %)
Autres revenus	0	200 000	+ 200 000 \$	-
Opérations de restructuration	5 000	30 000	+ 25 000 \$	+ 600 %
Transfert de droit	158 097	285 070	+ 126 973 \$	+ 80 %
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 392 238</b>	<b>1 733 488</b>	<b>+ 341 251 \$</b>	<b>+ 25 %</b>

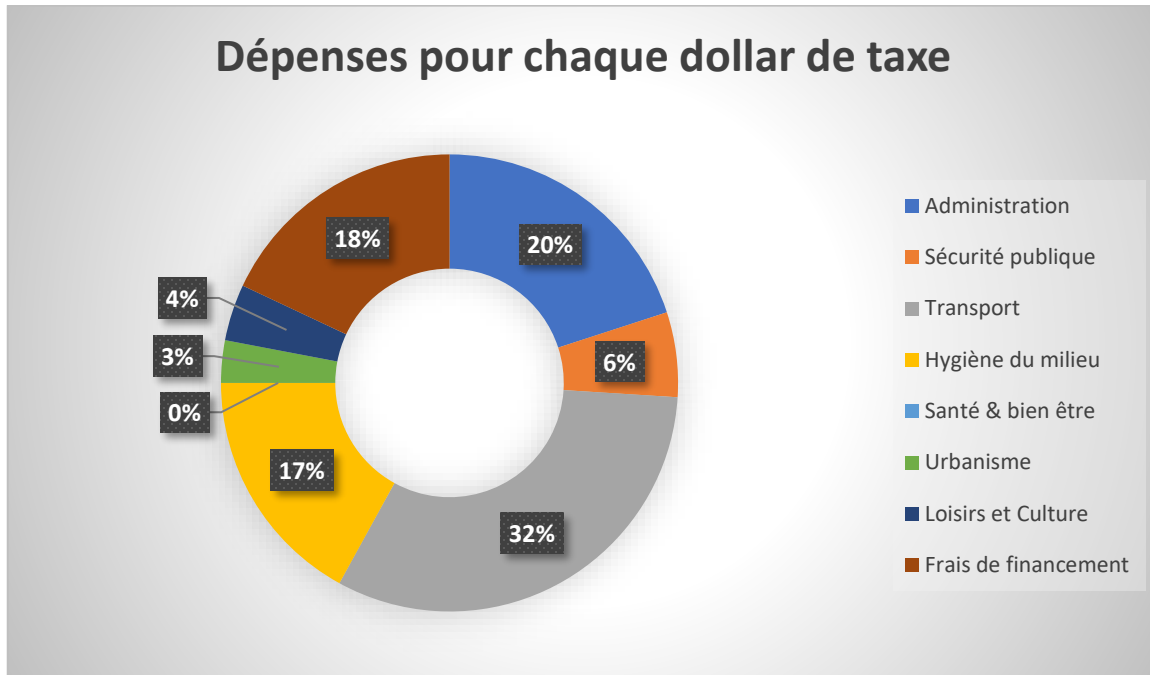
### Dépenses ou charges

Les charges prévues pour 2026 sont en hausse de 25 %, comme suit :

Description	Budget 2025	Budget 2026	Variation \$	Variation %
<b>CHARGES</b>				
Administration générale	268 424	356 881	+ 88 881 \$	+ 33 %
Sécurité publique	98 248	105 952	+ 7 704 \$	+ 8 %
Transport	531 986	573 948	+ 41 962 \$	+ 8 %
Hygiène du milieu + autres	242 624	248 783	+ 6 159 \$	+ 3 %
Aménagement, Urbanisme et Développement	35 397	46 357	+ 10 960 \$	+ 31 %
Loisirs et culture	47 575	72 676	+ 25 101 \$	+ 53 %
Frais de financement	158 067	328 891	+ 170 824 \$	+ 208 %
Investissement				
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 382 321</b>	<b>1 733 488</b>	<b>+ 351 167 \$</b>	<b>+ 25 %</b>



Allocution de madame la mairesse  
 Séance extraordinaire du 19 janvier 2026  
 Adoption des prévisions budgétaires 2026 et du  
 programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028



## INTÉRÊTS SUR LA DETTE

Au niveau du service de la dette, le nombre d'emprunt temporaire a été réduit permettant ainsi de diminuer le nombre d'intérêt à payer et permettre de diminuer le capital. Les coûts d'intérêts et les paiements en capital se définissent comme suit :

Description	2025	2026	Variation \$
Intérêts	131 302 \$	136 738 \$	+ 5 436 \$
Frais de financement	11 571 \$	-	(11 571 \$)
Paiement en capital	15 194 \$	192 153 \$	+ 176 959 \$
Autres intérêts et frais	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>158 067 \$</b>	<b>328 891 \$</b>	<b>+ 170 824 \$</b>



Allocution de madame la mairesse  
Séance extraordinaire du 19 janvier 2026  
Adoption des prévisions budgétaires 2026 et du  
programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

## **PROGRAMME D'IMMOBILISATION**

**2026-2027-2028**





Allocution de madame la mairesse  
Séance extraordinaire du 19 janvier 2026  
Adoption des prévisions budgétaires 2026 et du  
programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

Le programme triennal d'immobilisations regroupe les investissements que le conseil prévoit réaliser au cours des trois prochaines années. Ce programme est réalisé à partir d'un inventaire complet des besoins dans chacun de nos services municipaux. Il s'agit d'un exercice de priorisation que les élus ont réalisé avec beaucoup de sérieux. En effet, il faut planifier dans le temps les investissements qui répondront aux besoins de la population, mais aussi à leur capacité de payer.

Les investissements compris dans le programme triennal d'immobilisations totalisent 120 000 \$ sur trois ans, comme suit :

<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>TOTAL</b>
60 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	<b>120 000 \$</b>

Ces investissements devraient être financés grâce, en partie, à différents programmes de subvention. On sait que les gouvernements encouragent fortement les investissements en mettant en place plusieurs programmes d'aide.

Finalement, pour boucler le financement des projets annoncés aujourd'hui, nous comptons emprunter 0 \$ qui seront à la charge des contribuables.

Il faut toutefois savoir qu'au cours des trois prochaines années, nous rembourserons plus de 593 432 \$ sur notre dette. Donc, la dette sera maîtrisée et la richesse foncière de notre municipalité augmente tranquillement avec quelques investissements privés dans les domaines résidentiel et commercial. Un ratio mesurant ce rapport entre l'enrichissement et l'endettement est sérieusement pris en compte par la Municipalité. Notre objectif est de maintenir un ratio intéressant pour les contribuables sans nuire aux investissements nécessaires.



Allocution de madame la mairesse  
 Séance extraordinaire du 19 janvier 2026  
 Adoption des prévisions budgétaires 2026 et du  
 programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

Les investissements nécessitant des emprunts seront soumis à l'approbation des contribuables. Le mode de financement des investissements du plan triennal s'établit donc comme suit :

Année	Subvention	Fonds parcs terrains jeux	Fonds roulement	Fonds sablère	Règlement emprunt	TOTAL
<b>2026</b>	40 000 \$					40 000 \$
<b>2027</b>	10 000 \$					10 000 \$
<b>2028</b>	10 000 \$					10 000 \$
<b>Total</b>	<b>60 000 \$</b>					<b>60 000 \$</b>

Par service, les investissements se répartissent comme suit :

Année	Administration générale	Sécurité publique	Transport	Hygiène du milieu	Aménagement, urb., dév.	Loisirs et culture	Total
<b>2026</b>		30 000 \$	30 000 \$				60 000 \$
<b>2027</b>			30 000 \$				30 000 \$
<b>2028</b>			30 000 \$				30 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>30 000 \$</b>	<b>90 000 \$</b>				<b>120 000 \$</b>



Allocution de madame la mairesse  
 Séance extraordinaire du 19 janvier 2026  
 Adoption des prévisions budgétaires 2026 et du  
 programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

Voici une autre façon de ventiler le plan triennal d'immobilisations comme le requiert le ministère des Affaires municipales :

	2026	2027	2028	TOTAL
<b>INFRASTRUCTURES</b>				
Réservoir incendie	30 000 \$			<b>30 000 \$</b>
Rechargement – Rang Saint-Étienne	10 000 \$			<b>10 000 \$</b>
Rechargement – Rang 1	10 000 \$			<b>10 000 \$</b>
Rechargement – Saint-Alexandre Sud	10 000 \$			<b>10 000 \$</b>
Rechargement – Route Fortin		15 000 \$		<b>15 000 \$</b>
Rechargement – Rang Saint-Guillaume		15 000 \$		<b>15 000 \$</b>
Reprofilage de fossé et élagage			30 000 \$	<b>30 000 \$</b>
<b>BÂTIMENTS</b>				
<b>VÉHICULES</b>				
<b>MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS DIVERS</b>				
<b>TERRAINS</b>				
<b>AUTRES</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>60 000 \$</b>	<b>30 000 \$</b>	<b>30 000 \$</b>	<b>120 000 \$</b>



## PRINCIPAUX PROJET DE NOTRE PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2026-2027-2028

### 2026 – Investissement de 60 000 \$

<b>Réservoir incendie</b> – Le réservoir actuel de la municipalité n'est plus en état de conserver son eau donc il devra être remplacé afin de sécuriser la municipalité en cas d'incendie.	30 000 \$
Rechargement du Rang Saint-Étienne – L'ajout de MG20 est nécessaire pour permettre un bon travail de surface.	10 000 \$
Rechargement du Rang 1 - L'ajout de MG20 est nécessaire pour permettre un bon travail de surface.	10 000 \$
Rechargement du Rang Saint-Alexandre Sud - L'ajout de MG20 est nécessaire pour permettre un bon travail de surface.	10 000 \$
<b>SOUS-TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2026</b>	60 000 \$
D'autres travaux mineurs et l'achat d'équipements et de machinerie complètent les projets d'immobilisations 2026	\$
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2026</b>	60 000 \$



## 2027 – Investissement de 30 000 \$

Rechargement de la Route Fortin - L'ajout de MG20 est nécessaire pour permettre un bon travail de surface.	15 000 \$
Rechargement du Rang Saint-Guillaume - L'ajout de MG20 est nécessaire pour permettre un bon travail de surface.	15 000 \$
<b>SOUS-TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2027</b>	30 000 \$
D'autres travaux mineurs et l'achat d'équipements et de machinerie complètent les projets d'immobilisations 2027	\$
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2027</b>	30 000 \$



Allocution de madame la mairesse  
Séance extraordinaire du 19 janvier 2026  
Adoption des prévisions budgétaires 2026 et du  
programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

## 2028 – Investissement de 30 000 \$

Reprofilage de fossé et élagage des rangs pour faciliter le déneigement et la visibilité.	30 000 \$
<b>SOUS-TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2028</b>	30 000 \$
D'autres travaux mineurs et l'achat d'équipements et de machinerie complètent les projets d'immobilisations 2028	\$
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS 2028</b>	30 000 \$



Allocution de madame la mairesse  
Séance extraordinaire du 19 janvier 2026  
Adoption des prévisions budgétaires 2026 et du  
programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028



**CONCLUSION**



Allocution de madame la mairesse  
Séance extraordinaire du 19 janvier 2026  
Adoption des prévisions budgétaires 2026 et du  
programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

Le budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 ont été adoptés lors de séances extraordinaires le 19 janvier 2026. Ce budget reflète le travail réalisé pour contrôler les dépenses de la municipalité visant à améliorer la situation financière de la municipalité.

### **Faits saillants**

- Hausse d'évaluation de 67% dans le secteur village, de 52% dans le secteur rural et de 87% dans le secteur lacs ;
- Budget équilibré de 1.54 M\$ en hausse de 12.7 % ;
- Baisse moyenne de 11 % pour les résidences dans le secteur village étant desservies par le réseau d'aqueduc et d'égout ;
- Hausse moyenne du compte de taxes de 3 % pour les résidences dans le secteur rural et le secteur lacs;
- Le service de la dette des résidences desservies par les services d'aqueduc et d'égout passe de 0.8540 \$/100\$ à 0.6060 \$/100\$ (-29%) ;
- Le service de la dette des résidences non desservies par les services d'aqueduc et d'égout passe de 0.0336 \$/100\$ à 0.0571 \$/100\$ (+70%) ;
- Implantation des tarifs de police, incendie et infrastructure pour permettre de contrôler la hausse des comptes de taxe ;
- Programme triennal d'immobilisations de 1 492 500 \$ dont 1 237 500 \$ en 2026 ;
- Baisse de la dette de 192 153 \$ en 2026.

En terminant, notre municipalité doit faire face à une hausse des coûts qui inquiète et qui est difficilement contrôlable dû aux coûts d'opération de base. Malgré tout, le conseil désire donner un répit aux citoyens en affectant 200 000\$ du remboursement de la TECQ 2019-2024 au budget, car nous reconnaissons que le fardeau financier de la municipalité est lourd à porter et que nous devons travailler tous ensemble pour tenter de diminuer l'endettement drastiquement pour réussir à retrouver une municipalité en santé. Ce travail d'équipe doit aussi se faire dans la quête de solution pour notre municipalité qui peine à maintenir des services de qualité aux citoyens. Cela demande malheureusement du temps, mais avec l'affectation que nous faisons au budget, nous nous offrons un an pour tenter d'inverser la tendance et trouver une voie de passage qui permettra à tous de bénéficier de la qualité de vie de Saint-Alfred peut offrir.

---

Marie-Josée Therrien, mairesse